

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

MAFOR PULVER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Usage professionnel de détergents pour vaisselle

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	DR.SCHNELL GmbH & Co. KGaA	
Rue:	Taunusstraße 19	
Lieu:	D-80807 München	
Téléphone:	+49/89/350608-0	Téléfax: +49/89/350608-47
e-mail:	info@dr-schnell.de	
Interlocuteur:	Josef Feuerstein	Téléphone: +49/89/350608-46
e-mail:	sdb@dr-schnell.de	
Internet:	www.dr-schnell.de	
Service responsable:	Labor	

Fournisseur

Société:	---
Service responsable:	ORFILA (INRS, France) + 33 1 45 42 59 59 http://www.centres-antipoison.net

1.4. Numéro d'appel d'urgence:Emergency CONTACT (24-Hour-Number) international:
GBK GmbH +49 (0) 61 32 - 8 44 63**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

métasilicate de disodium

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate

Fettalkoholalkoxylat 8

Mention Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 2 de 11

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.
Un ph élevé peut être nocif pour les eaux.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
10213-79-3	métasilicate de disodium			40-60 %
	229-912-9			
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335			
497-19-8	carbonate de sodium			15-25 %
	207-838-8	011-005-00-2		
	Eye Irrit. 2; H319			
-	Fettalkoholalkoxylat 8			1 - < 5 %
	-			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1; H315 H318 H400			
51580-86-0	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate			0,25-<2,5 %
	220-767-7	613-030-01-7		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H319 H335 H400 H410 EUH031			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
> 30 % phosphates
< 5 % agents de blanchiment chlorés, agents de surface non ioniques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 3 de 11

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Veiller à un apport d'air frais.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Joindre la fiche de données de sécurité.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Joindre la fiche de données de sécurité.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Joindre la fiche de données de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le cas échéant les symptômes et effets retardés sont indiqués dans la section 11 ou avec les voies d'administration dans la section 4.1

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion.

Moyens d'extinction inappropriés

Non testé

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Gaz de chlore

Gaz/vapeurs, nocif.

Gaz/vapeurs, corrosif.

Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtements de protection résistant aux alcalis (EN 13034)

Le cas échéant Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 4 de 11

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Avertir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans l'eau, le sol ou les canalisations.

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Rincer les résidus avec beaucoup d'eau. Abattre la poussière avec un jet d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 13, ainsi que l'équipement de protection section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Outre les données comprises dans le présent paragraphe, vous trouverez d'autres données pertinentes aux paragraphes 8 et 6.1.

Information supplémentaire

Allumer l'installation d'aspiration sur place.

Observer le mode d'emploi.

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Appliquer les méthodes de travail conformément au mode d'emploi.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.

Respecter les directives en matière de tri.

Ne pas stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.

Ne pas utiliser des matériaux ne résistant pas aux alcalis.

Le produit comprend env. 1 % de composant de la classe de stockage III conformément à la directive sur les explosifs.

Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Pour ce faire, procéder par une aspiration locale ou une extraction générale.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE):

Utiliser une protection respiratoire adéquate

N'est valable uniquement lorsqu'une valeur de limite d'exposition est spécifiée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 5 de 11

Mesures d'hygiène

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. (EN 166)

Protection des mains

Gants de protection en latex naturel (EN 374), Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes 480
 Gants de protection en nitrile (EN 374), Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes 480
 Recommandation: Producteur: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, E-mail: vertrieb@kcl.de
 Spécification n°: 706 Lapren, 730 Camatril Velours

Aucun test n'a été réalisé.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtement de protection (p. ex. gants de sécurité EN ISO 20345, vêtement de protection à manches longues)

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE): Masque contre les poussières avec filtre à poussières fines nécessaire (EN 143), couleur distinctive blanche

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide, Poudre	
Couleur:	blanc	
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		~12 (10 %)

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé

Inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'inflammation:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 6 de 11

Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	~0,875 g/cm ³
Densité apparente:	non déterminé
Hydrosolubilité:	miscible.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Teneur en solvant:	non déterminé

9.2. Autres informations

Miscibilité: non déterminé
 Solubilité dans les corps gras (g/l): non déterminé
 Conductivité: non déterminé
 Tension de surface: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Cf. également sous-sections 10.4 à 10.6.
 Le produit n'a pas été testé.

10.2. Stabilité chimique

Cf. également sous-sections 10.4 à 10.6.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Cf. également sous-sections 10.4 à 10.6.

10.4. Conditions à éviter

Cf. également section 7.
 Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Cf. également section 7.
 Protéger de l'humidité.
 Eviter tout contact avec d'autres produits chimiques.
 Eviter le contact avec les matériaux ne résistant pas aux alcalis
 Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc)
 (Risque d'explosion !).
 Le contact avec des acides forts provoque des réactions violentes en raison du dégagement de chaleur

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cf. également sous-sections 10.4 à 10.6.
 Cf. également section 6.2.
 En cas de contact avec d'autres produits, des gaz chlorés dangereux peuvent se développer.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur effets sanitaires (classification).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 7 de 11

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	métasilicate de disodium				
	orale	DL50 - mg/kg		Aucune donnée disponible	
	cutanée	DL50 - mg/kg		Aucune donnée disponible	
	inhalation vapeur	CL50 - mg/l		Aucune donnée disponible	
497-19-8	carbonate de sodium				
	orale	DL50 4090 mg/kg	Rat	IUCLID	
-	Fettalkoholalkoxylat 8				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
51580-86-0	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate				
	orale	DL50 550-1600 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Lapin		

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (métasilicate de disodium)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur impacts environnementaux (classification).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	métasilicate de disodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 210 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 4857 mg/l	48 h	Daphnia magna		
497-19-8	carbonate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 265 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
-	Fettalkoholalkoxyolat 8					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1-10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1-10 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1-10 mg/l	48 h	Daphnia magna		
51580-86-0	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,28-0,46 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,18-0,21 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

Neutralisation possible, seulement par un spécialiste.

Code d'élimination des déchets - Produit

200129 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 9 de 11

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN3253
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Trioxisilicate disodique - Mélange
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C6
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantité exceptée : E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN3253
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Trioxisilicate disodique - Mélange
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C6
Quantité limitée (LQ):	5 kg

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantité exceptée : E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN3253
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Disodium Trioxosilicate - Mixture
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 kg
EmS:	F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité exceptée : E1

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN3253
--------------------------	--------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 10 de 11

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Disodium Trioxosilicate - Mixture

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 5 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 860

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 25 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 864

IATA-Quantité maximale (cargo): 100 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantité exceptée : E1

Passager LQ: Y845

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les personnes chargées de la manutention de biens dangereux doivent être informées.

Les directives en matière de sécurité doivent être respectées par toutes les personnes participant à la manutention.

Il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout dommage.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le chargement doit se faire comme pour une petite marchandise et non comme pour une marchandise en vrac.

Les règlements relatifs aux quantités minimales ne sont pas pris en compte dans ce cas.

Information supplémentaire

Référence du risque et codage de l'emballage sur demande.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Classement et identification voir paragraphe 2.

Respecter les directives de la médecine de travail/des associations professionnelles

Respecter l'ordonnance sur les produits chimiques.

Respecter l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques.

Respecter l'ordonnance sur la protection de l'air.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Sections modifiées: 1, 11, 16

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MAFOR PULVER

Date de révision: 08.06.2018

Code du produit: 60176_CLP

Page 11 de 11

Abréviations et acronymes

vPvB = very persistent very bioaccumulative

PBT = persistent bioaccumulative toxic

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)